



## LE BLÉ DANS L'ALIMENTATION DES BESTIAUX

**L**E blé est depuis longtemps considéré comme un grain de premier ordre pour la fabrication de la farine, mais son utilité pour l'alimentation des bestiaux n'est pas aussi généralement reconnue. Cependant, les preuves expérimentales et l'expérience pratique indiquent que ce grain fait une nourriture satisfaisante et économique pour les animaux lorsqu'il est mélangé à d'autres aliments et qu'il y aurait profit à l'utiliser pour cela dans les années où il y a un surplus ou lorsque la récolte a été endommagée par la gelée ou par la rouille, ou par la mauvaise température à l'époque de la moisson.

### Valeur alimentaire relative du blé

La composition du blé est à peu près la même que celle des autres céréales. Il contient approximativement 14 pour cent de protéine, 2 pour cent de matière grasse, 69 pour cent d'extrait non azoté, 2.5 pour cent de fibre et 1.7 pour cent de cendre ou matières minérales. Il contient moins de fibre mais plus de protéine que l'orge, beaucoup moins de fibre que l'avoine, et moins de matière grasse mais plus de protéine que le blé d'Inde. Il est à noter, cependant, que tous les grains de céréales sont plutôt pauvres en protéine et en matières minérales et trop pauvres en protéine de bonne qualité et en substances minérales qui forment les os pour satisfaire au besoin des animaux qui grandissent, d'où l'importance des suppléments sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure.

Les blés de catégories inférieures ont moins d'amidon que ceux des meilleures catégories, mais ils contiennent plus de protéine et un peu plus de fibre; on voit donc que la qualité du blé, exprimée par le classement, influence beaucoup plus sa valeur pour la meunerie que sa valeur nutritive. Le blé est en effet classé d'après la couleur et l'état du son, mais ce sont là des caractéristiques de peu d'importance au point de vue de la valeur alimentaire. Il est peut-être plus économique de se servir de catégories inférieures de blé pour l'alimentation, mais lorsqu'il y a un surplus de bon blé, comme en l'occasion présente, il peut être avantageux de le donner aux porcs et aux autres bestiaux.

### Considérations générales

Le blé a un goût tout aussi agréable que les grains de petites céréales plus généralement employés pour l'alimentation. Les animaux le préfèrent souvent à l'orge.

Lorsque l'on mélange du blé avec d'autres grains, il faut faire ce mélange sur une base de poids plutôt que sur une base de mesure, parce que le blé pèse beaucoup plus par boisseau que les autres grains.

Il ne faut jamais moudre le blé finement pour l'alimentation. Le blé concassé ou grossièrement moulu ou aplati est préférable parce qu'il est moins pâteux et par conséquent plus facile à digérer.

Lorsque la valeur marchande du blé permet de l'employer pour l'alimentation des animaux, il faut s'en servir comme aliment supplémentaire, pour augmenter la provision ordinaire de grains à bétail produits sur la ferme. On peut souvent rendre ces derniers beaucoup plus nourrissants en y ajoutant du blé.

### Le blé pour les porcs

L'emploi de blé pour l'alimentation des porcs exige certaines précautions en raison des caractères particuliers que ce grain possède en commun avec tous les autres grains et qui en limitent l'usage. Il paraît avoir donné de bons résultats lorsqu'il formait une forte proportion de la ration, mais il est toujours à craindre que les porcs ainsi nourris ne développent une couche excessive de graisse, même lorsqu'ils sont vendus au poids de 200 livres, ce qui leur fait perdre des points au classement. On évite ces risques en se servant d'un mélange de grains où le blé n'entre pas en proportion de plus de 60 pour cent.

De même que tous les autres grains de céréales, le blé exige l'addition d'un supplément protéique, minéral et vitaminé. Quand la protéine fait défaut, l'animal se développe lentement et utilise mal sa nourriture; d'autre part, si la ration ne contient pas assez de substances minérales et de vitamines, les porcs peuvent être impotents.

Le cultivateur qui a des sous-produits laitiers n'a pas besoin de chercher ailleurs des suppléments protéiques, mais il faut qu'il en emploie s'il n'a pas de lait. Un supplément protéique minéral qui donne de bons résultats aux postes de contrôle pour l'enregistrement supérieur des porcs, a la composition suivante:

Farine animale ( <i>tankage</i> ).....	50 parties
Tourteau de lin.....	25 parties
Farine de poisson.....	15 parties
Sel iodé.....	5 parties
Poudre de chaux ou d'os.....	5 parties

Ceux qui ne veulent pas se donner la peine de préparer ce mélange peuvent acheter un des nombreux concentrés protéiques commerciaux, tous bons. A défaut de mélange de ce genre ou de lait, la farine animale (*tankage*) est la meilleure de toutes les sources de protéine parmi celles que l'on peut se procurer aisément. Pour prévenir la boiterie ou l'impotence, donnez une cuillerée à soupe par porc et par jour d'une huile alimentaire standard (huile de foie de morue, huile de pilchard, etc.), jusqu'à ce que les porcs pèsent 100 livres.

### Rations recommandées pour les jeunes porcs jusqu'au poids de 100 livres et pour les truies nourricières

Grains de ferme, plus lait écrémé ou lait de beurre à raison de 3 livres par livre de grain. L'avoine, si elle est employée, ne devrait pas former plus d'un tiers de la proportion du grain par poids, et, le blé, pas plus de la moitié.

ou

Grains de ferme, comme ci-dessus, 88 parties, plus un supplément protéique-minéral, 12 parties.

ou

Grains de ferme, comme ci-dessus, 90 parties, plus farine animale (*tankage*), 10 parties.

### Rations pour porcs de marché pesant plus de 100 livres

Grains de ferme, plus lait écrémé ou lait de beurre à raison de 1 livre à  $1\frac{1}{2}$  livre par livre de grain. Le blé ne devrait pas former plus des deux tiers du mélange de grains.

Grains de ferme, comme ci-dessus, 94 parties, plus un supplément protéique-minéral combiné ou de la farine animale (*tankage*), 6 parties.

Pour les truies pleines, un mélange de grains de ferme ne contenant pas plus de deux tiers de blé, joint à des suppléments protéiques dans les proportions recommandées pour les porcs de marché pesant plus de 100 livres, devrait être satisfaisant.

Un point important à noter, c'est que les proportions de grains et de suppléments indiquées ci-dessus doivent être mesurées au poids et non au volume.

**Considérations spéciales dans l'alimentation de la truie pleine.**—L'alimentation négligente de la truie pleine est la cause d'une forte mortalité chez les jeunes porcs. La ration d'hiver donnée à la truie doit comprendre, en plus des suppléments protéiques indiqués ci-dessus, une huile alimentaire standard à raison d'une cuillerée à soupe par jour. Il faut aussi donner du foin de luzerne bien fané, si l'on en a. L'exercice en modération est très utile. *Avoir soin de ne pas laisser les truies devenir trop grasses.*

### Le blé pour les autres bestiaux

**Bœufs de boucherie.**—Le blé est avant tout un aliment engraisant. Les producteurs de bœuf auront donc tout avantage à s'en servir. On peut en donner de grosses quantités quand le fourrage employé est du foin de légumineuses. Pour l'engraissement des bœufs, il est plus sûr de le donner en mélange avec des grains d'une nature volumineuse. L'avoine est toute désignée pour l'alimentation avec le blé. On fera bien de donner un gros pourcentage d'avoine au commencement de la période d'engraissement et d'augmenter graduellement la proportion et la quantité de blé ou d'autres grains engraisants par la suite. Le blé donné aux bœufs devrait être roulé ou grossièrement moulu.

Les vaches de boucherie que l'on hiverne avec de gros fourrages de qualité inférieure exigent souvent une ration de grain. Une petite proportion de blé combinée avec de l'avoine ou du fourrage haché donnera de bons résultats.

**Vaches laitières.**—Les vaches en lactation exigent une ration généreuse, riche en principes nutritifs digestibles, et surtout riche en protéines et en substances minérales. Lorsque tous les gros fourrages ou une partie des fourrages distribués aux vaches qui donnent une bonne production moyenne de lait se composent de foin de légumineuses, il n'est pas besoin de donner autant d'aliments riches en protéine et l'on peut employer une plus forte proportion des grains de céréales, y compris le blé. Dans l'alimentation des vaches laitières, le blé peut remplacer les menus grains et le son en proportion de un tiers de la ration totale de grain.

**Moutons.**—On s'est beaucoup servi de blé pour l'engraissement des agneaux et l'hivernage des brebis. On le donne souvent rond, mais les catégories dures de blé à farine devraient être grossièrement moulues ou concassées pour l'alimentation générale des moutons. Un mélange par poids de 1 partie de blé pour 2 parties d'avoine est bon pour les brebis et les agneaux pendant la première partie de la période d'engraissement. A mesure que l'engraissement des agneaux avance, la proportion de blé peut être augmentée jusqu'à ce que la ration se compose de 3 parties de blé et de 1 partie d'avoine.

**Chevaux.**—Le meilleur grain employé seul pour les chevaux est évidemment l'avoine. On peut aussi cependant, si cela est nécessaire, ajouter du blé à la

ration, spécialement pour les chevaux de travail. Il faut qu'il soit roulé (aplati) ou concassé et mélangé à un aliment plus volumineux, comme l'avoine. Il faut aussi avoir soin de l'ajouter graduellement à la ration. Dans ces conditions, il peut être employé sans aucun danger.

Ce feuillet, qui a été préparé en collaboration avec les investigateurs en nutrition et en production animale sur différents points du Canada, a pour but de faire ressortir l'utilité du blé dans l'alimentation des animaux de la ferme. Les renseignements qu'il renferme sont basés sur des données recueillies au Canada et tiennent compte des pratiques alimentaires usitées dans l'Est et l'Ouest du Canada.

Pour plus amples renseignements sur l'alimentation et les pratiques d'alimentation, s'adresser aux ministères provinciaux de l'Agriculture, à un collège d'agriculture, aux fermes expérimentales fédérales ou à l'un des bureaux d'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture.